

2008/944 - AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHES D'ACQUISITION D'ABONNEMENTS TELEPHONIQUES DES SITES SECONDAIRES/PRINCIPAUX, PRESTATIONS ANNEXES ET LES SERVICES DE RESEAUX D'INTERCONNEXION DE SITES (DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION ET DES TELECOMMUNICATIONS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 19 novembre 2008 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« Avec la libéralisation des télécommunications, la Ville de Lyon est entrée dans un processus d'acquisition des services de télécommunication cadré par le Code des Marchés Publics.

Une procédure d'appel d'offres a ainsi été lancée courant 2005 pour aboutir à la notification des marchés en mars 2006. Ces marchés arrivant à leurs termes en février 2009, il convient dès lors de lancer une nouvelle consultation pour répondre aux besoins de la Ville en prestations de télécommunication.

Le monde des télécommunications est un domaine fortement concurrentiel où de nouvelles dispositions réglementaires et de nouveaux services voient en permanence le jour. Dans ce contexte, l'objectif poursuivi est de permettre à la Ville de Lyon de bénéficier des nouvelles avancées technologiques mais de lui permettre également d'optimiser ses dépenses en télécommunications.

La présente consultation porte sur la passation de marchés à bons de commande pour la fourniture des services de télécommunications comportant :

- les services autorisant l'acheminement des communications téléphoniques entrantes et sortantes depuis les équipements fixes exploités par la Ville de Lyon ;
- les services et équipements relatifs à la téléphonie mobile ;
- les services d'interconnexion de sites distants et de mobilité ;

Cette opération est décomposée en quatre lots distincts :

- 1- Abonnements des sites principaux et ensemble des communications téléphoniques ;
- 2- Abonnements téléphoniques des sites secondaires et services annexes ;
- 3- Fourniture d'un service de communications mobiles ;
- 4- Fourniture de services de réseaux d'interconnexion de sites.

A la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert, la Commission d'Appel d'Offres en date du 18 novembre 2008 a retenu les sociétés suivantes pour les lots n^{os} 1, 2 et 4. En effet, le choix du lot n° 3 est reporté par la Commission en attendant de disposer de toutes les précisions nécessaires lui permettant de faire un choix pour ce marché (lot 3).

Société retenue par la CAO	Intitulé du lot	Montant minimum en € HT sur 3 ans	Montant maximum en € HT sur 3 ans	Montant minimum sur l'année de reconduction éventuelle en € HT	Montant maximum sur l'année de reconduction éventuelle en € HT
COLT Télécommunications	Lot 1 : Abonnements des sites principaux et ensemble des communications téléphoniques	750 000.00	2 250 000.00	250 000.00	750 000.00
Orange Business Services	Lot 2 : Abonnements téléphoniques des sites secondaires et services annexes	900 000.00	2 700 000.00	300 000.00	900 000.00
NEUF CEGETEL	Lot 4 : Fourniture de services de réseaux d'interconnexion de sites	900 000.00	2 700 000.00	300 000.00	900 000.00

Suite à ce choix, il sera conclu des marchés à bons de commande d'une durée ferme de trois (3) ans chacun reconductibles expressément une fois une (1) année. »

Vu le Code Général des Collectivités territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Vu l'avis émis par la Commission d'Appel d'Offres en date du 18 novembre 2008 ;

Où l'avis de sa Commission Finances – Administration Générale – Fin de procédures des Marchés Publics ;

DELIBERE

1- M. le Maire est autorisé à signer :

- les marchés relatifs à l'acquisition d'abonnements téléphoniques des sites secondaires/principaux, prestations annexes, et les services de réseaux d'interconnexion de sites avec les sociétés :

Société retenue par la CAO	Intitulé du lot	Montant minimum en € HT sur 3 ans	Montant maximum en € HT sur 3 ans	Montant minimum sur l'année de reconduction éventuelle en € HT	Montant maximum sur l'année de reconduction éventuelle en € HT
COLT Télécommunications	Lot 1 : Abonnements des sites principaux et ensemble des communications téléphoniques	750 000.00	2 250 000.00	250 000.00	750 000.00
Orange Business Services	Lot 2 : Abonnements téléphoniques des sites secondaires et services annexes	900 000.00	2 700 000.00	300 000.00	900 000.00
NEUF CEGETEL	Lot 4 : Fourniture de services de réseaux d'interconnexion de sites	900 000.00	2 700 000.00	300 000.00	900 000.00

- les avenants éventuels et tous les actes contractuels se référant à ces marchés dans la limite des crédits budgétaires inscrits pour cette opération ainsi que les reconductions expresses éventuelles.

2- Les dépenses seront financées dans le cadre des crédits budgétaires inscrits au budget primitif pour cette opération.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

R. BRUMM